

Compte-rendu du Conseil Municipal du 09 Octobre 2018

Cavagnac, le 18/10/2018

Madame le Maire, RODRIGUES Martine, ouvre le Conseil à 21h00.

9 conseillers sont présents, sur les 11 en exercice.

Madame le Maire commence par lire **la correspondance**.

Les conseillers valident ensuite le compte-rendu de la séance précédente.

Le premier sujet abordé concerne l'acquisition par la commune d'une partie du **parking de Pélissié**. Cette partie appartient à Mr GUINOT Michel et Mme GUINOT Denise, et après estimation faite par le Service du Domaine, il est décidé de répondre favorablement au vendeur en acceptant de faire l'acquisition de ce parking pour un montant total de 5 500 euros TTC. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette acquisition.

Le point suivant porte sur la l'approbation du **rapport définitif 2018 de la Commission Locale des charges Transférées (CLECT)**. La CLECT est en effet chargée d'évaluer le coût des transferts de compétence des communes jusqu'à la communauté de communes ainsi que les modalités d'application de ces transferts. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'approuver le rapport 2018 présenté par la CLECT de CAUVALDOR.

Madame le Maire propose ensuite d'approuver les **nouveaux statuts de CAUVALDOR** pour prendre en compte l'adhésion de nouvelles communautés de communes.

Le Conseil Municipal décide d'approuver cette modification des statuts à l'unanimité.

Madame le Maire rappelle que la compétence voirie a été transférée à la communauté de communes CAUVALDOR et que dès lors, la communauté de communes se substitue de plein droit à la commune à la date du transfert de la compétence. Celle-ci propose ensuite de valider le **tableau de classement de la voirie d'intérêt communautaire 2018**.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider ce tableau.

Un point est fait ensuite sur la **signalisation et le projet de dénomination et de numérotation des voies communales** (adressage). Un devis a ainsi été reçu de la part du SDAIL.

Après examen du devis proposé la Municipalité décide de recontacter le SDAIL pour préciser leurs missions exactes. Madame le Maire contactera leurs services pour fixer un rendez-vous dans les prochaines semaines.

Concernant le **dispositif « Voisins Vigilants »**, les conseillers estiment que celui-ci est trop ambitieux, coûteux, et inadapté à la taille de la commune. Aussi décident-ils de ne pas donner suite à l'invitation qui avait été faite de participer à ce projet.

Dans les affaires diverses est d'abord évoquée **l'extension de la durée de l'arrêté préfectoral interdisant le brûlage des déchets verts**, qui sera prolongé jusqu'à mi-octobre. Madame le Maire présente le **rapport définitif du prix et de la qualité de l'eau potable** pour l'année 2017.

Elle informe également le Conseil de la **reprise à mi-temps thérapeutique de Mme LEJARLE** (17h30 hebdomadaires à compter du 17 septembre 2018). Cet agent est affecté sur le poste d'accompagnatrice de bus scolaire ainsi que sur la surveillance des enfants à la cantine des Quatre Routes du Lot sur le temps d'accueil périscolaire. **L'atelier d'aide aux devoirs** fonctionne à compter du 09 octobre le mardi et jeudi de 17h10 à 18h10. Celui-ci est assuré bénévolement par Mme PEYRODES Josette.

Madame le Maire informe le conseil Municipal du **choix de l'agent recenseur** pour le recensement devant intervenir sur la commune sur la période allant de mi-janvier 2019 à mi-février 2019 : la personne choisie est Mme LABORIE Odile.

Toutes **les croix** de nos chemins ont été repeintes et nettoyées par les employés communaux ainsi que les portails du cimetière de Saint-Palavy et de Cavagnac.

Il est ensuite fait mention de la **réfection du mur** situé à l'entrée du Bourg de Saint-Palavy.

Un point est enfin fait concernant l'avancement du **parcours de santé**. Le devis signé a été renvoyé à l'entreprise BROUSSE et FILS début octobre afin de pouvoir lancer les travaux le plus rapidement possible.

Madame le Maire clôture la séance du Conseil à 01h00.

Ce compte-rendu du Conseil Municipal du 09/10/2018, a été dressé le 18/10/2018 à 15:30 à Cavagnac, avec approbation de Madame le Maire, RODRIGUES Martine, et du Premier Adjoint, LAPORTE Patrick.

